



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-27543>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **26-27543**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : APPEL A PROPOSITIONS POUR L'OCCUPATION ET LA GESTION DE STATIONS D'AVITAILLEMENT En application de l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, la Région organise une procédure d'appel à propositions permettant aux opérateurs potentiels d'exprimer leur candidature pour l'occupation de dépendances sur son domaine public aéroportuaire

Description : L'autorisation d'occupation du domaine public aéroportuaire délivrée à l'issue de la présente procédure est régie par le Code Général de la Propriété de la Personne Publique (CG3P). Elle est temporaire précaire, révocable et ne confère pas au futur occupant des droits réels sur les dépendances occupées. Délivrée intuitu personae, elle prendra la forme d'un arrêté du Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Le futur occupant/exploitant ne pourra sous-concéder, céder ou transférer les droits conférés par l'autorisation consentie sans l'accord écrit préalable de la part de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'activité autorisée compatible avec l'affectation du domaine public aéroportuaire, concerne le stockage et la vente de carburant destiné à l'aviation légère. Elle permet l'exploitation économique du domaine public. Il ne s'agit nullement d'attribuer au futur occupant/exploitant une délégation de service public ni un marché public. Le futur occupant/exploitant ne pourra se prévaloir de la législation relative aux baux d'une quelconque nature (civil, commercial, professionnel ou autres). La durée de l'occupation temporaire est de 10 ans pour l'ensemble des aérodromes et ce à titre purement indicatif à compter du 30 juin 2026

Identifiant de la procédure : d8a154dd-f5b9-403c-a212-23943bbb9e9b

Identifiant interne : projetoccupation

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 63733000 Services d'avitaillement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 63733000 Services d'avitaillement

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Attention Il Ne S'Agit Pas D'Un Avis D'Appel Public A La Concurrence : Il s'agit d'un appel à projet Il ne s'agit pas d'un contrat relevant du droit de la commande publique. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur organise une procédure de sélection préalable prenant la forme d'un appel à projet afin de permettre aux opérateurs concurrents de se manifester. Il ne s'agit nullement d'attribuer au futur titulaire une concession de service ni un marché public. Questions en cours de publication : La communication avec les candidats pendant la durée de la consultation se fera exclusivement de manière électronique via la plateforme Aws. Il est demandé aux candidats de renseigner une adresse de courrier électronique consultée régulièrement lors du retrait du dossier de l'appel à projets sur le profil acheteur. Le candidat effectuera lui-même les éventuelles modifications ou mise à jour d'adresse de courrier électronique, sur le profil d'acheteur Aws, dans sa « fiche entreprise ». A aucun moment le pouvoir adjudicateur ne pourra être tenu responsable du renseignement d'une adresse mail erronée ou non consultée régulièrement par le candidat. A ce titre, la Région conseille l'utilisation d'une adresse mail pouvant être consultée par plusieurs personnes La Région appréciera la crédibilité du projet d'occupation et d'exploitation de la (ou des) station(s) à partir du dossier « candidature » fourni. Si la candidature est jugée crédible, le dossier « projet d'occupation » proposé sera analysé et noté à partir des deux critères suivants. Critère 1, (sur 55 points) : Intérêts environnementaux du projet d'occupation /Critère 2, (sur 45 points) : Intérêts financier du projet d'occupation. Les critères de sélection sont définis de manière complète au 9- Sélection de l'occupant/exploitant

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : APPEL A PROPOSITIONS POUR L'OCCUPATION ET LA GESTION DE STATIONS D'AVITAILLEMENT En application de l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, la Région organise une procédure d'appel à propositions permettant aux opérateurs potentiels d'exprimer leur candidature pour l'occupation de dépendances sur son domaine public aéroportuaire

Description : L'autorisation d'occupation du domaine public aéroportuaire délivrée à l'issue de la présente procédure est régie par le Code Général de la Propriété de la Personne Publique (CG3P). Elle est temporaire précaire, révocable et ne confère pas au futur occupant des droits réels sur les dépendances occupées. Délivrée intuitu personae, elle prendra la forme d'un arrêté du Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Le futur occupant/exploitant ne pourra sous-concéder, céder ou transférer les droits conférés par l'autorisation consentie sans l'accord écrit préalable de la part de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'activité autorisé compatible avec l'affectation du domaine public aéroportuaire, concerne le stockage et la

vente de carburant destiné à l'aviation légère. Elle permet l'exploitation économique du domaine public. Il ne s'agit nullement d'attribuer au futur occupant/exploitant une délégation de service public ni un marché public. Le futur occupant/exploitant ne pourra se prévaloir de la législation relative aux baux d'une quelconque nature (civil, commercial, professionnel ou autres). La durée de l'occupation temporaire est de 10 ans pour l'ensemble des aérodromes et ce à titre purement indicatif à compter du 30 juin 2026

Identifiant interne : S-PA-1794336

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 63733000 Services d'avitaillement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 63733000 Services d'avitaillement

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 30/06/2026

Durée : 120 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1794336>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1794336>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/04/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 23/04/2026 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. ATTENTION IL NE S'AGIT PAS D'UN AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURENCE : Il s'agit d'un appel à projet Il ne s'agit pas d'un contrat relevant du droit de la commande publique. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur organise une procédure de sélection préalable prenant la forme d'un appel à projet afin de permettre aux opérateurs concurrents de se manifester. Il ne s'agit nullement d'attribuer au futur titulaire une concession de service ni un marché public

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : D0C0F2AE-C9A5-420E-3FC3DEC82A30D8C2

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Numéro d'enregistrement : 21129

Adresse postale : Hotel de Région 27 Place Jules Guesde

Ville : Marseille

Code postal : 13481

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : MUSELIER Renaud

Adresse électronique : servicedesmarches@mareregionsud.fr

Téléphone : 0491575057

Adresse internet : <http://www.mareregionsud.fr>

Profil de l'acheteur : <http://achat.mareregionsud.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : D0C0F2D3-AF36-3957-6C68470CF2246A92

Adresse postale : 31 rue jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13281

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL)

Numéro d'enregistrement : D0C0F2E8-9CAC-C4F1-A78A244C1F1139F2

Adresse postale : Place Félix-Baret Cs 80001

Ville : Marseille

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Télécopieur : 0484354460

Adresse internet : <https://www.paca.pref.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : D0C0F2FE-F074-94D3-9703B1B9982128B0

Adresse postale : 31 Rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13281

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d8220f67-8265-4299-abfb-89e2337d2b12 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/03/2026 à 11:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/03/2026